



Communiqué commun

Les quatre organisations syndicales issues des dernières élections professionnelles se sont réunies une énième fois ce jour pour définir un accord de gestion du comité d'entreprise et des CSE d'établissements.

La CGT, qui voulait la majorité absolue, après de longs échanges durant tout le weekend, a rejeté la proposition commune de FO, UNSA et CFE-CGC, qui pourtant respecte la représentativité de chacune de nos organisations syndicales et notamment la première place de la CGT.

La CGT n'a pas souhaité prendre ses responsabilités à SEM ou à MTS mais a refusé d'en laisser suffisamment aux autres organisations syndicales à MRF.
La CGT s'est retirée des négociations.

Par respect pour les salariés, FO, UNSA et CFE-CGC prennent acte de ce retrait et poursuivent le travail de mise en place des instances, qui ne peut attendre plus longtemps.

FO Groupe RATP, l'UNSA RATP et la CFE CGC ont pris la décision de travailler sur un accord de gestion pluraliste afin de pérenniser le comité d'entreprise pour qu'il reste au plus près des salariés.

Pour l'UNSA-RATP
A. LAMASSE

Pour la CFE-CGC
F. RUIZ

Pour FO RATP
L. DJEBALI